



Contributions de l'UFSBD

TELEMEDECINE BUCCO-DENTAIRE

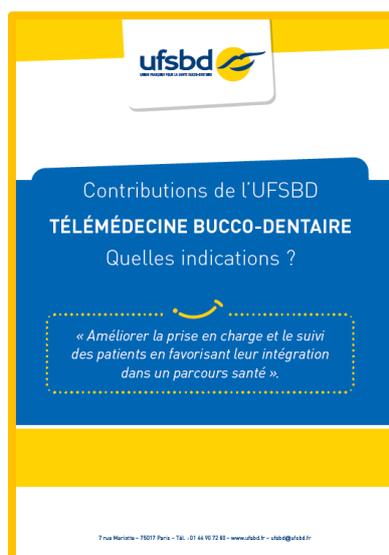
Quelles indications ?

La télémédecine a connu, avec la pandémie liée au nouveau coronavirus un véritable changement de paradigme. Si cette accélération du développement de la télémédecine a été parfaitement maîtrisée et contrôlée pour ce qui concerne les actes de médecine, **il n'en est pas de même pour la télémédecine bucco-dentaire** qui ne bénéficie pas à l'heure actuelle de cadre conventionnel spécifique.

Et pourtant ses indications sont nombreuses et de nature à **améliorer la prise en charge et le suivi des patients en favorisant leur intégration dans un parcours santé.**

Télémédecine, téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance ... bucco-dentaire !
L'UFSBD contribue à la réflexion !

Découvrez ses contributions dans le document ci-dessous :



Contacts Presse

Dr Christophe LEQUART, dr.christophelequart@ufsbd.fr
Christine LECOINTE christinelecointe@ufsbd.fr 01 44 90 72 84